

Informations de base	
<p>2016/2833(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué</p> <p>Produits originaires de certains États appartenant au groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) les régimes prévus dans les accords établissant ou conduisant à établir des accords de partenariats économiques: modification de l'annexe I</p> <p>Complétant 2011/0260(COD)</p> <p>Subject</p> <p>6.20.03 Accords et relations commerciales et économiques bilatérales 6.20.04 Code des douanes de l'Union, tarifs douaniers, accords préférentiels, règles d'origine 6.30.01 Système de préférences tarifaires généralisées (SPG), règles d'origine 6.40.06 Relations avec les pays ACP, conventions et généralités</p> <p>Zone géographique</p> <p>Ghana</p>	Procédure caduque ou retirée

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
08/07/2016	Publication du document de base non-législatif	C(2016)04165	
08/07/2016	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
31/08/2016	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué prolongée par le Parlement par 4 mois		
14/09/2016	Annonce en plénière de la saisine de la commission		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2016/2833(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
	Complétant 2011/0260(COD)
État de la procédure	Procédure caduque ou retirée
Dossier de la commission	INTA/8/07127

Portail de documentation			
Commission Européenne			
Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2016)04165	08/07/2016	
Document annexé à la procédure	C(2016)7049	09/11/2016	

Produits originaires de certains États appartenant au groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) les régimes prévus dans les accords établissant ou conduisant à établir des accords de partenariats économiques: modification de l'annexe I

2016/2833(DEA) - 22/10/2012

Le Conseil est parvenu à un **accord politique** sur le projet de règlement modifiant l'annexe I du règlement (CE) n° 1528/2007 (règlement "accès au marché") en vue d'exclure un certain nombre de pays de la liste des régions ou États ayant conclu des négociations sur des accords de partenariat économique (APE) avec l'UE.

Le projet de règlement vise à retirer les avantages découlant du règlement "accès au marché" aux pays qui n'ont pas encore pris les mesures nécessaires en vue de ratifier des APE signés avec l'UE.

Le texte du Conseil diverge de la proposition de la Commission dans la mesure où il ajoute le **Zimbabwe** à la liste des pays bénéficiaires, étant donné que ce pays a notifié le dépôt de son instrument de ratification de l'APE intérimaire entre les États d'Afrique orientale et australe et l'UE. Le Conseil adoptera sa position en première lecture lorsque le texte aura été mis au point.